

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 20 janvier 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 20 janvier 2026, poser une question à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur l'écart qui persiste entre les résultats des écoles européennes publiques luxembourgeoises et ceux d'autres pays européens aux évaluations internationales.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener
Députée